

3.1.2.6 Le bocage de Bougon-Avon

Description

Ce secteur est situé sur un plateau de 100 à 140 m d'altitude. Il est traversé au nord par la vallée des Ayrault. Des micro-vallées transversales créent de légers vallonements. Le système bocager est très dense. Il délimite de très petites parcelles (de 0,5 à 4 ha). Il est associé à un réseau très développé de petites routes et de chemins. Les parcelles forment un ensemble de pelouses calcaires et de prairies plus ou moins humides d'intérêt écologique à l'échelle régionale. Les haies prennent différents aspects : dégradées en bord de route, buissonnantes en plein champ, doubles, séparées par un fossé, arborescentes et aux espèces variées le long des chemins creux.

Le secteur est occupé par les militaires depuis 1956. En 1979, un droit de pacage est accordé aux communes sur lesquelles s'est implanté le camp. Ceci explique la relative stabilité de ce paysage bocager, qui n'a pas subi de grand remembrement. Depuis 1988, l'ensemble est classé en ZNIEFF.

Les seules constructions sont celles qui étaient présentes avant 1956 : quelques bâtiments agricoles, l'école et la mairie.

Dynamiques d'évolution

Certaines haies ne sont pas entretenues et de nombreux ormes les composant sont morts et non remplacés, ce qui change la physionomie du paysage. Certaines parcelles s'enfrichent.

Les autorités militaires ont passé un accord avec des agriculteurs qui s'engagent à respecter des cahiers des charges adaptés à la préservation des milieux naturels. Le Conservatoire d'espaces naturels du Poitou-Charentes les conseille pour la gestion environnementale et paysagère du site.

Perceptions sociales

Ce secteur est inaccessible au public, ce qui génère mystère et curiosité.

3.1.2.7 Les Terres Rouges «secteurs de taillis»

Description

Cette unité doit son nom à la couleur de la terre. Le plateau est occupé par des parcelles cernées par des boisements à l'horizon. Le relief, légèrement plus agité vers Linazay, offre des ondulations au parcellaire un peu plus fermé par les haies et taillis discontinus. L'habitat est dispersé, implanté à proximité des rares points d'eau, et les parcelles sont de petite taille.

Le plateau est traversé de part en part par un réseau dense de circulation accompagné par la végétation en taillis qui filtre voire masque les vues. En plus des grands axes linéaires, un réseau secondaire de petites routes sillonnent à travers la campagne, ponctuées de chênes isolés ou en taillis.

Dynamiques d'évolution

Le paysage façonné par l'activité agricole a longtemps été marqué par une association entre culture et arboriculture où le châtaigner avait une place importante. L'évolution des systèmes de production a modifié cette structure paysagère avec la disparition du système de haies et des sujets isolés lors des remembrements des années 1970, modalités d'entretien du taillis très différentes... Ainsi, ce caractère (le taillis) sur lequel reposait l'identité de cette unité paysagère semble «flotter» dans une incertitude de projet de paysage.

Perceptions sociales

Les axes de circulation qui traversent cette unité en sont autant de sources de perceptions dynamiques.



Photographie 9 : Paysage des Terres Rouges «secteurs de taillis»